

## L'immigration dans cinq grandes villes d'Égypte au xx<sup>e</sup> siècle : jalons pour une étude

François Ireton

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/1668>

DOI : [10.4000/ema.1668](https://doi.org/10.4000/ema.1668)

ISSN : 2090-7273

### Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 1997

Pagination : 43-70

ISSN : 1110-5097

### Référence électronique

François Ireton, « L'immigration dans cinq grandes villes d'Égypte au xx<sup>e</sup> siècle : jalons pour une étude », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 32 | 1997, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1668> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.1668>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

---

# L'immigration dans cinq grandes villes d'Égypte au xx<sup>e</sup> siècle : jalons pour une étude

François Ireton

---

- 1 Un certain nombre d'études quantitatives, certaines déjà anciennes, ont été consacrées aux migrations internes dont l'Égypte a été le théâtre durant les cinquante ou soixante dernières années et, particulièrement, aux courants orientés vers la capitale, vers Alexandrie et, plus rarement, vers quelques autres grandes villes du pays. L'on y considère en général les migrants en provenance de l'ensemble du territoire national ou, parfois, de régions particulières ; l'on s'y interroge sur la contribution des phénomènes migratoires à la croissance démographique urbaine et l'on y décrit les conséquences de ces derniers sur l'urbanisation (au sens démographique : accroissement de la population urbaine et, éventuellement géographique : extension et/ou restructuration des territoires urbains). Une lecture systématique de ces descriptions et analyses<sup>1</sup> produit un sentiment global d'insatisfaction, pour des raisons que l'on va d'emblée aborder brièvement ; l'on reprendra ensuite, sur la base des critiques esquissées et d'une modeste remise en perspective historique, le thème des migrations sur presque un siècle depuis les campagnes – en fait, on le verra, depuis les *provinces* – vers quelques grandes villes d'Égypte (la capitale, Alexandrie et les trois villes du canal de Suez).

## Bilan des analyses quantitatives des migrations internes en Égypte

- 2 On énumérera ici les principaux traits caractérisant les recherches quantitatives sur les migrations internes en Égypte :
  1. une certaine répétitivité : depuis une quarantaine d'années, après chaque recensement, l'état de la question est présenté, mais le plus souvent sans repérage des tendances qui s'esquissent et dont l'apparition devrait contribuer à renouveler les interrogations ; l'état

actuel ressemble ainsi beaucoup à l'état ancien, moyennant quelques inflexions quantitatives, sans tentative d'explication des changements structurels ;

2. un biais empiriste : les cadres théoriques, les problématiques et les modèles explicatifs propres aux recherches quantitatives en sciences sociales menées sur les migrations internes depuis une quarantaine d'années n'ont que très peu influencé et informé les travaux portant sur l'Égypte. Les études de type économétrique, cherchant à établir des corrélations entre migrations et caractéristiques socio-économiques de mailles spatiales, ne se sont guère appuyées, dans le choix des indicateurs, sur les théories et les modèles discutés entre spécialistes de ces questions ; la dimension comparative fait ainsi défaut, alors que les données statistiques d'ordres démographique, économique ou sociologique (disponibles, pour certaines, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle et ce à différentes échelles spatiales) pourraient faire de l'Égypte l'un des cas d'étude privilégiés d'une démographie historique des migrations internes dans les pays du « Sud » ;
  3. une faible technicité : cette dernière n'est évidemment pas une fin en soi, les techniques diverses de corrections des données, d'estimations indirectes, de constitution d'indicateurs, de passage des stocks aux flux, de croisement de sources, n'étant par définition que des instruments qui permettent de reconstruire, à partir de données en partie défectueuses, des matériaux présentant une certaine fiabilité en vue de l'analyse de processus autrement destinés à rester mystérieux. Pour être utilisables dans l'analyse des migrations, beaucoup de données statistiques égyptiennes doivent en passer par ces indispensables traitements techniques, qui ont été peu appliqués jusqu'ici ;
  4. une étroitesse des cadres spatio-temporel et scalaire d'appréhension : l'analyse conjoncturelle a son utilité et sa pertinence, de même que l'enquête sur une fraction donnée du territoire, mais l'on peut regretter que les données migratoires ne soient pas exploitées sur la plus longue durée possible et la totalité du territoire, envisagé à différentes échelles : de la grande région (regroupement de provinces contiguës et homogènes au regard d'une variable donnée) à la commune rurale (*nahya*) et, pourquoi pas, puisque des données de population existent aussi pour ces entités depuis 1897, aux écarts (*tawâbi*)<sup>2</sup>.
  5. la sous (ou non) exploitation de certaines données : des tableaux issus de recensements anciens ou récents sont restés totalement inexploités, alors qu'ils sont susceptibles, moyennant des traitements parfois lourds, d'apporter des connaissances nouvelles ; il en va ainsi de la matrice des échanges migratoires entre les quatre-vingt-douze districts (*markaz*) de l'époque, figurant parmi les résultats du recensement de 1907 et qui fait, après agrégation des stocks de migrants au niveau des provinces, l'objet d'une première exploitation systématique dans le travail présenté ici<sup>3</sup>. Il en est de même de beaucoup des tableaux de données migratoires que comportent les résultats des trois derniers recensements (1966, 1976, 1986)<sup>4</sup>.
- 3 Au vu de ce diagnostic, il semble opportun de revenir sur les matériaux statistiques disponibles depuis un siècle en appliquant les approches récentes des phénomènes migratoires aux spécificités de l'histoire socio-économique de l'Égypte. Ces interrogations rétrospectives gagneront en valeur heuristique à s'appuyer, selon les méthodes de l'« histoire régressive », sur l'analyse des tendances migratoires les plus récentes, lesquelles feront apparaître comme propres à une époque et à un état donnés du système migratoire, des phénomènes trop souvent considérés comme généraux et allant de soi (l'on pense en particulier aux migrations classiques des campagnes vers les villes, appelées abusivement « exode rural »).
- 4 Plutôt que de se livrer à de longs développements critiques et programmatiques, l'on a choisi ici, premièrement, de reprendre la thématique des migrations au départ des villes et campagnes des *provinces* égyptiennes vers les grandes villes du pays, sur la base

d'une critique des confusions qui ont nui aux recherches dans ce domaine, et à partir d'une brève réflexion sur les tendances actuelles de ce type de mouvements migratoires ; deuxièmement, d'appréhender ces derniers sur toute la période historique statistiquement documentée (depuis 1907) ; et, troisièmement, de prendre en compte une première série de cinq grandes villes que les matériaux statistiques permettent d'isoler : Le Caire et Alexandrie ainsi que les trois villes du Canal : Suez, Ismâ'iliyya et Port-Sa'îd. Ces cinq villes représentent une part importante de la population urbaine de l'Égypte (environ la moitié, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle), ce qui ne veut nullement dire qu'elles sont représentatives des autres villes du pays, ces villes de province qui vivent d'abord en osmose avec un arrière-pays, tout en subissant l'influence de processus se déroulant à une plus large échelle, nationale voire internationale. Les cinq villes retenues constituent des pôles aux destins fortement individualisés, sur lesquels ces processus pèsent tout particulièrement. Les problèmes méthodologiques et techniques qui viennent compliquer, contraindre et limiter ce travail seront abordés chemin faisant.

## La province, la campagne et l'exode : croyances et (dé)mesures

- 5 Les études sur les migrations internes égyptiennes des campagnes vers les villes tiennent insuffisamment compte des limites propres aux sources disponibles.
- 6 Vu le mode de ventilation des données statistiques migratoires figurant dans les publications des recensements de population, il n'est pas possible, avant 1966, d'isoler des migrations issues des *campagnes* ; cette date est en effet celle du premier recensement comportant, dans la caractérisation du lieu de naissance (et de la résidence précédant celle où l'individu est recensé) une distinction entre secteur urbain et secteur rural de chaque province ; pour la période 1907-1960, l'analyse ne peut donc porter que sur des migrations issues des *provinces*, dont chacune comprend des villes et des villages regroupés sur la seule base de leur appartenance commune à une maille de la géographie administrative de l'époque, sans qu'aucune distinction ne soit établie entre eux.
- 7 Il n'est pas non plus possible, avant 1960, d'isoler des migrations vers des villes, à l'exception des cinq énumérées plus haut, qui constituent à elles seules des entités administratives distinctes nommées « gouvernorats urbains ». Ce n'est en effet qu'à partir de la publication des résultats du recensement de 1960 que les matrices d'échanges migratoires comportent la distinction entre l'ensemble des villes (secteur urbain) et l'ensemble des villages (secteur rural) des provinces, pour le lieu de résidence<sup>5</sup>.
- 8 Sur la base des sources censitaires, l'on peut distinguer trois étapes statistiques :
  1. la période 1907-1947 (regroupant cinq recensements décennaux) : seules sont possibles des analyses de migrations depuis la naissance (*life time migration*) entre les quinze provinces de l'époque (sans distinction de secteurs urbain et rural), entre celles-ci et les gouvernorats urbains, et entre ces derniers ;
  2. le recensement de 1960 : il donne les migrations depuis la naissance entre provinces avec distinction des secteurs urbain et rural pour le lieu de résidence au recensement mais pas pour le lieu de naissance ;

3. la période 1966-1986 (regroupant trois recensements décennaux)<sup>6</sup> : la présentation des données migratoires permet d'isoler, imparfaitement on le verra, les quatre types de courants habituellement distingués dans les analyses de migrations : ruraux-urbains, urbains-urbains, ruraux-ruraux et urbains-ruraux ; le maillage géographique d'appréhension des migrants, au départ comme à l'arrivée, est celui des secteurs urbain ou rural des provinces (les gouvernorats urbains pouvant être assimilés à des secteurs urbains distincts)<sup>7</sup>.
- 9 Comme on peut le constater, il est tout à fait *abusif*, sur la base d'une telle structure des données statistiques, de se livrer à de vastes considérations sur l'histoire des migrations des *campagnes* vers les villes en Égypte avant les années soixante, et de décrire avec emphase un « exode rural massif ». En effet, l'on ne dispose pas de données sur ce type précis de migrations avant 1966. Pour cette raison même, l'exploitation dans ce travail des sources censitaires antérieures ne permet qu'une étude des courants migratoires issus des *provinces*, et menant uniquement vers les cinq grandes villes retenues.
- 10 L'imaginaire (urbain) de l'« exode rural » et le l'« invasion paysanne » du Caire et d'Alexandrie – imaginaire dont on constate encore actuellement l'efficace, y compris politique – constituerait un domaine d'investigations historiques et sociologiques passionnant, mais ses éventuels fondements objectifs (dont il n'a nul besoin pour prospérer) restent entièrement à explorer. Il faut noter que ces considérations sur « l'exode rural » répondent en général à des préoccupations extrascientifiques et relèvent plutôt du domaine des croyances fonctionnelles, en l'occurrence celles qui permettent d'attribuer des causes palpables et évidentes à ce qui est ressenti, en général par des urbains de vieille souche (appartenant principalement – mais pas uniquement – aux classes aisées), comme une dégradation de la vie et du cadre urbains. La structure binaire de ces croyances fonctionnelles fait que l'on opposera volontiers un passé – à la profondeur variable – d'ordre et de stabilité urbains et ruraux, à un présent – plus ou moins « épais » – de désordre, d'instabilité et, ici, d'extrême mobilité géographique.
- 11 En s'en tenant aux seuls courants migratoires statistiquement renseignés à destination des villes étudiées, à savoir les courants provinces-métropoles/villes du Canal, on s'aperçoit que le stéréotype opposant l'immobilité « traditionnelle » à la mobilité « récente » ne résiste pas. C'est ici qu'intervient l'étrécissement du cadre temporel d'analyse des phénomènes migratoires. Préoccupée d'application, elle n'évoque, souvent allusivement, un passé récent que pour mieux souligner, par contraste, les spécificités du présent. Ainsi se trouve reconduite, sur le mode savant, la structure binaire spontanée évoquée à l'instant. On a ainsi affaire à un cercle vicieux : la croyance selon laquelle un pays hier encore très rural comme l'Égypte connaissait une mobilité nécessairement faible<sup>8</sup> et selon laquelle, en conséquence, les migrations des campagnes – lire : « des provinces » – vers les villes principales ne seraient devenues massives que depuis peu, conforte l'idée qu'il ne sert à rien d'étudier les phénomènes migratoires sur la longue durée et restreint du même coup les occasions de remettre en question ladite croyance<sup>9</sup>.
- 12 En fait, dès 1907, près des deux cinquièmes des 650 000 habitants du Caire n'y étaient pas nés : on comptait dans la capitale un quart de million d'immigrés, dont 170 000 immigrés internes, nés en Égypte, soit plus du quart des Caiotes. Si les effectifs d'immigrés internes culminent dans le gouvernorat du Caire en 1976 (avec 1,36 million

sur 5,08 millions d'habitants), c'est en 1960 que la proportion d'immigrés internes est la plus forte dans la capitale (ils sont 35,7 %, soit seulement 10 points de plus que 53 ans auparavant). En 1907, on comptait également 40 % d'immigrés internes dans la province du Canal (composée des seules villes de Port-Sa'îd et Ismâ'îliyya). Tout ceci indique une mobilité vers les grandes villes déjà importante à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il convient de rappeler ici ce principe élémentaire de prudence selon lequel la date initiale de la possibilité d'étude d'un phénomène ne doit pas être confondue avec sa date d'apparition. Ainsi, toute approche évolutionniste de la mobilité (approche parfois favorisée par les théories dites de la « transition de mobilité ») doit être bannie, rien n'empêchant de penser que celle-ci ait pu être plus intense (vers certaines régions rurales en cours de bonification ou vers des villes créées de toutes pièces) dans un passé que les sources jusqu'ici utilisées ne permettent pas d'explorer.

- 13 C'est donc faute d'une mise en perspective des phénomènes de mobilité dans la longue durée que la période la plus récente est très souvent perçue, par les acteurs politiques et académiques, comme celle d'une plus forte mobilité des provinces vers les grandes villes. Ceci est en soi une donnée sociologique intéressante ; le fait que les arguments quantitatifs, basés sur des données statistiques récentes, n'interviennent guère pour étayer cette perception, en constitue une autre. Ce sont ces données que l'on va maintenant mobiliser dans un bref tableau des tendances migratoires récentes ; celles-ci seront ensuite, dans la dernière partie de ce texte, remises en perspective dans la longue durée.

## Les migrations vers les villes depuis trente ans

- 14 Les évolutions récentes (milieu des années soixante – milieu des années quatre-vingt) de la mobilité vers les villes égyptiennes ont été bien décrites dans leur ensemble<sup>10</sup> (Deboulet et Fanchette, à paraître) et ne feront guère l'objet de « découvertes » dans ce qui suit. À partir de 1966 (malgré la sous-estimation globale des effectifs de migrants propre à ce recensement, voir *infra*, note 7), les matériaux disponibles sont tout à fait adaptés à cette description.
- 15 Depuis une vingtaine d'années, les migrations d'origine rurale ne contribuent plus que marginalement à la croissance démographique urbaine : durant les deux dernières périodes intercensitaires (1976-1986 et 1986-1996), les villes (au sens administratif du terme : les gouvernorats urbains, les capitales de provinces et chefs-lieux de districts) et les campagnes ont connu le même taux de croissance moyen annuel (2,7 % durant la première et 2,1 % durant la seconde) et la proportion d'urbains administratifs s'est maintenue à 43 %. Le critère administratif retenu pour définir les villes contribue cependant à expliquer cette égalité des taux de croissance, dans la mesure où ce sont les périphéries des grandes villes, composées d'anciens villages intégrés à ces dernières mais encore comptés comme communes rurales, qui reçoivent à la fois les migrants venant encore des campagnes et ceux, beaucoup plus nombreux, issus des centres anciens de ces villes<sup>11</sup>. Si certaines grandes et moyennes villes de province connaissent encore un apport de population issue des campagnes environnantes – dans le cadre de migrations de faible amplitude spatiale – les plus grandes villes du pays ne connaissent presque plus d'immigration d'origine rurale : seulement 130 000 migrants nés à la campagne, soit 35 personnes par jour se sont installés, de 1976 à 1986, dans les limites

du Grand Caire, peuplé d'un peu plus de 9 millions d'habitants à cette dernière date (Denis et Ireton, 1994).

- 16 De 1966 à 1986, les migrations à destination des grandes villes ont été en majorité d'origine urbaine. L'on assiste en fait à la redistribution d'une population d'origine urbaine entre villes de régions et de catégories de taille différentes, dont l'analyse ne peut – malgré la ventilation relativement favorable des données migratoires – être menée comme il conviendrait, dans la mesure où, sauf pour les gouvernorats urbains (composés d'une ville unique), la population des villes d'une même province est statistiquement regroupée en un seul « secteur urbain »<sup>12</sup>. À titre d'illustration, en 1986 seulement 20 % des Égyptiens résidant dans le gouvernorat du Caire, qui comptait alors six millions d'habitants, n'y étaient pas nés ; parmi ceux-ci, les quatre cinquièmes étaient nés dans une autre ville et seulement 4 % de la population de la capitale étaient natifs de la campagne, dont une proportion non négligeable avait connu une résidence intermédiaire urbaine<sup>13</sup> avant d'aboutir au Caire (Ireton, à paraître).
- 17 Enfin, les résultats préliminaires du recensement de 1996 (qui ne contiennent pas de données sur les migrations) ne montrent, au vu des taux annuels moyens de croissance intercensitaire des grandes villes, aucun retournement de tendance, bien au contraire (Denis et Moriconi-Ebrard, 1997) : la croissance démographique du gouvernorat du Caire, qui était déjà la plus basse des croissances urbaines en 1976-1986 (1,8 % par an), s'est encore ralentie durant la décennie suivante (1,1 %), tandis que celle d'Alexandrie a chuté de 2,7 % à 1,3 %. Ces taux de croissance globale indiquent des soldes migratoires légèrement négatifs<sup>14</sup> Quant à la périphérie urbaine du gouvernorat du Caire<sup>15</sup>, son taux de croissance est passé de 5 % durant l'avant-dernière période intercensitaire à 2 % durant la dernière, ce qui correspond exactement au taux de croissance démographique de l'ensemble de l'Égypte entre 1986 et 1996. Au vu de cette décélération, on peut faire l'hypothèse que l'une des deux fonctions de ces zones, l'accueil des migrants de province (fonction qu'elles exercèrent particulièrement durant la période 1960-1976 : Denis et Ireton, 1994) est devenue marginale, cédant la place à l'accueil des migrants venus du seul gouvernorat du Caire.
- 18 Le « modèle » que l'on vient d'exposer – caractérisé par des migrations rurales-urbaines en fort déclin, devenues marginales vers les deux plus grandes villes du pays et modestes vers les villes de province, la prédominance des migrations de villes à villes et la montée des migrations de déconcentration du centre des plus grandes agglomérations vers leur périphérie autrefois rurale – s'est renforcé durant les deux derniers intervalles intercensitaires ; dans le même temps, la longueur des parcours migratoires s'est réduite.
- 19 Cet ensemble de traits, caractéristiques du dernier quart de siècle, n'invalide cependant pas un hypothétique modèle migratoire ancien, qui serait le négatif du modèle actuel, avec des migrations de grandes amplitudes spatiale et numérique des campagnes vers les villes et de faibles migrations de ville à ville. En effet, les matériaux qui ont permis de décrire le modèle actuel n'existent pas pour la période d'avant 1960.
- 20 Dans ce qui suit, l'on examinera les données fournies par les recensements qui se sont succédé de 1907 à 1960 ; l'analyse des rubriques renseignées par ces données sera prolongée jusqu'en 1986, de façon à dessiner des tendances migratoires sur la plus longue durée possible. Rapportées à celles qui ont permis de construire le modèle proposé ci-dessus pour la période 1966-1996, ces rubriques apparaîtront dans leur pauvreté, ce qui constitue un encouragement à la mise en œuvre d'autres sources et à

l'utilisation de méthodes indirectes en vue de combler quelques-uns des blancs du tableau.

## Croissance démographique et immigration dans les gouvernorats urbains (1907-1986)

### Problèmes techniques

- 21 De 1907 à 1960, les statistiques renseignent sur les stocks de migrants depuis la naissance (migrations résultantes) entre provinces ou gouvernorats urbains, avec distinction du sexe, sauf en 1917. Décrire les courants migratoires des provinces vers les cinq grandes villes retenues suppose un maillage géographique constant et des variables socio-démographiques homogènes sur toute la période considérée.
- 22 Par bonheur, le nombre des provinces et leurs limites sont restés relativement stables au long de la période. Cinq changements sont cependant intervenus, tous entre 1947 et 1960. La province de Gharbiyya, située entre les deux branches du Nil, a été divisée en trois : la Gharbiyya dans sa nouvelle configuration, celle de Kafr al-Shaykh, créée à cette occasion, et les districts de Shirbin, Talkha et Bilqâs, rattachés à la Daqahliyya. La ville de Damiette, d'abord gouvernorat urbain, est devenue capitale d'une province dont le secteur rural a été formé d'une modeste portion du territoire de la province de Daqahliyya (district de Fâriskûr) et d'une partie du district de Shirbin (nouveau district de Kafr Sa'ad). Les deux villes de Port-Sa'îd et Ismâ'îliyya, constituant originellement le gouvernorat urbain du Canal, sont devenues deux entités indépendantes : le gouvernorat de Port-Sa'îd, restant purement urbain et celui de Ismâ'îliyya devenant province à deux secteurs, urbain et rural, ce dernier étant le produit de bonifications agricoles récentes. Dans la vallée, la province de Minya cédait à celle de Bani Suwayf le district d'al-Fashn, cependant qu'elle prenait à celle d'Asyût les districts de Dayr Mawwas et de Mallâwî.
- 23 En vue de maintenir au mieux l'homogénéité du maillage d'étude sur quatre-vingts ans, la Gharbiyya a donc été conservée dans ses limites d'origine (avec suppression, à partir de 1960, des stocks de migrants entre les nouvelles provinces de Gharbiyya et de Kafr al-Shaykh)<sup>16</sup> ; à partir de 1960, le nouveau secteur rural de Damiette a été maintenu affecté à la Daqahliyya mitoyenne dont il provient<sup>17</sup> ; une entité regroupant Port-Sa'îd et Ismâ'îliyya a été maintenue également de 1907 à 1986 (avec, à partir de 1960, suppression des stocks de migrants entre ces deux villes et adjonction du secteur rural d'Ismâ'îliyya à celui de la province de Sharqiyya mitoyenne). En revanche, rien n'a pu être fait pour compenser le glissement de districts dans la vallée. Si les gains et pertes de la province de Minya se compensent en partie, les effectifs de migrants de la province de Bani Suwayf sont donc légèrement surestimés, à partir de 1960, par rapport au maillage de départ et ceux de la province d'Asyût légèrement sous-estimés.
- 24 Si les problèmes de changements de limites administratives peuvent être résolus d'une manière satisfaisante, il n'en va pas de même d'une question liée aux modalités de la croissance spatiale du Caire ; alors que les quatre autres villes ont connu une extension qui n'a guère débordé de leurs limites administratives, Le Caire est devenu une vaste conurbation dénommée « Grand Caire » qui regroupe, avec le gouvernorat urbain du Caire lui-même, un certain nombre de communes urbaines ou rurales contiguës à la capitale dans ses limites administratives, dont la ville de Giza, capitale de la province

du même nom. Aucune donnée spécifique n'existant avant 1960 sur l'immigration dans les communes formant le Grand Caire actuel, on a dû se borner, pour conserver l'homogénéité, à ne prendre en compte que la capitale dans ses limites administratives. Notons que le phénomène de développement de cette conurbation ne date que du début des années soixante. Un aspect important de la contribution des migrations à la croissance urbaine est donc ici laissé nécessairement de côté (les communes, autres que la capitale, formant le Grand Caire regroupaient en 1986 trois millions d'habitants et quatre en 1996); une étude séparée des migrations vers un « Grand Caire » spatialement homogène devrait être menée pour la période 1960-1986<sup>18</sup>.

- 25 Grâce à ces agrégations et réaffectations, le maillage géographique dans lequel sont saisies les migrations reste ainsi quasi homogène durant 80 ans, ce qui est indispensable à l'exercice tenté ici, mais présente deux inconvénients notables. Premièrement, il maintient une province devenue démographiquement énorme, la Gharbiyya. Deuxièmement, les mailles retenues étant les plus larges, on obtient, pour la période actuelle, des effectifs de migrants interprovinciaux depuis la naissance inférieurs à ceux qui sont donnés dans les études synchroniques ou fondées sur les deux ou trois derniers recensements.
- 26 Il faut enfin rappeler qu'il existe un lien entre le statut administratif de gouvernorat urbain (s'accompagnant de caractéristiques socio-économiques, politiques et culturelles particulières) et l'importance démographique de ces gouvernorats. Dans cette mesure, on ne saurait les considérer comme un échantillon représentatif des villes égyptiennes, échantillon sur la base duquel on étudierait la contribution des migrations internes à la croissance urbaine globale. Ces cinq villes sont prises pour elles-mêmes, sachant que l'apport migratoire à la croissance des autres villes jusqu'en 1960 doit être abordé par d'autres méthodes, donnant des résultats moins riches mais applicables également aux cinq villes étudiées ici.<sup>19</sup>

## Les rythmes de croissance urbaine sur 80 ans

- 27 L'importance démographique de ces cinq villes ne s'est pas démentie pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle (tabl. 2, colonne 7). L'effectif cumulé de leur population représente constamment, jusqu'en 1976, la moitié ou un peu plus (jusqu'à 56 % en 1960) de la population urbaine administrative de l'Égypte ; cette proportion tombe à 43 % en 1986, ce qui s'explique en grande partie par la rapide croissance de la population de la périphérie du Grand Caire ; celle-ci comptait trois millions d'habitants à cette date. Si l'on ajoute cet effectif aux 10 millions d'habitants que regroupaient en 1986 les cinq villes étudiées, l'on obtient le chiffre de 13 millions, ce qui correspond de nouveau à 56 % de la population urbaine administrative ; le même ajustement effectué pour 1976 donne la même proportion. Ainsi, à l'exception de la fin de la période, en analysant le devenir démographique des cinq villes, c'est la moitié de la population urbaine égyptienne que l'on prend en compte. Cette dernière (tabl. 1, col. 5) voit son importance passer du cinquième de la population nationale (en 1907) à presque la moitié en 1996<sup>20</sup>.
- 28 Le taux de variation annuelle intercensitaire de l'ensemble de la population urbaine égyptienne connaît deux phases distinctes (tabl. 3, col. 1) :
1. une phase d'instabilité entre 1907 et 1947 où ce taux croît, passant de 2,2 à 3,5 % entre 1907-1917 et 1917-1927 (ce dernier intervalle correspondant à la première période de forte

croissance urbaine du XXe siècle), tombe à 1,7 % durant l'intervalle 1927-1937, puis retrouve en 1937-1947 le niveau de 3,5 % ;

2. une phase de relative stabilité de 1947 à 1986 où ce taux oscille autour de cette valeur de 3,5 %.

- 29 Ainsi, durant 70 ans (de 1917 à 1986), le taux annuel de croissance de la population urbaine se sera maintenu au même niveau, à l'exception de la période 1927-1937.
- 30 Le taux de croissance de l'ensemble des cinq villes (tabl. 3, col. 2) garde jusqu'en 1960-1966, un profil proche de celui de l'ensemble de la population urbaine totale, la première phase de forte croissance urbaine (1917-1927) étant moins accusée, alors que la seconde (1937-1947) l'est davantage ; le taux de croissance des cinq villes atteint alors son record du siècle : 4,3 % par an. Par contre, de 1966 à 1986, les cinq villes se séparent nettement de la population urbaine globale, avec un taux de croissance de 2 % seulement par an, nettement tiré vers le bas par la faible croissance démographique du gouvernorat du Caire, dont on sait qu'il connaît dès 1976-1986 un solde migratoire négatif par suite des migrations de déconcentration vers sa périphérie.
- 31 Vu le poids de la ville du Caire dans la population des cinq villes, la croissance de cette dernière reste constamment proche de celle que connaît la population de la capitale. Il convient juste de noter que le taux de croissance de cette dernière culmine à 4,8 % durant la seconde période de forte croissance (1937-1947).
- 32 Alexandrie connaît moins de variations durant les 80 ans étudiés. Le rythme de sa croissance démographique s'intensifie régulièrement (à l'exception d'une « rechute » durant la phase générale de dépression de 1927-1937) de 1907-1917 à 1947-1960, où il culmine au niveau moyen atteint par l'ensemble des cinq villes (3,8 %), pour diminuer ensuite jusqu'à 2,4 % en 1976-1986 (et à 1,2 % en 1986-1996).
- 33 Si la croissance de l'entité Port-Sa'îd-Ismâ'îliyya suit jusqu'en 1960 celle de l'ensemble des cinq villes, celle de Suez est beaucoup plus heurtée : ville encore petite en 1907 (18 000 habitants), Suez connaît une forte croissance dès 1907-1917 (5,4 % par an), puis de nouveau en 1937-1947, années durant lesquelles sa population double, avec un taux de croissance de 8 %. Parmi les villes étudiées, Suez est celle dont la population augmente le plus vite durant la période 1937-1966, puisque sa population quintuple entre ces deux dates, avec 50 000 habitants en début de période et un quart de million trente ans plus tard. Les guerres de 1967 et 1973, qui affectèrent frontalement les trois villes du Canal, vinrent briser leur croissance : durant l'intervalle 1966-1976, l'effectif de population de Port-Sa'îd-Ismâ'îliyya stagne et celui de Suez diminue de plus d'un quart. Ces villes connaîtront de nouveau les taux de croissance les plus élevés des cinq villes durant les deux dernières périodes intercensitaires : respectivement 4,3 et 5,4 % entre les années 1976 et 1986 (durant lesquelles elles récupérèrent les pertes dues aux événements de 1967 et 1973) et 1,6 et 2,5 % entre 1986 et 1996.
- 34 Durant les trente dernières années, la croissance urbaine soutenue ne se situait donc plus dans les deux plus grandes villes du pays.

### **Les effectifs d'immigrants dans la population cumulée des cinq villes : une pesée globale**

- 35 Bien que chaque ville ait une histoire démographique particulière, l'on peut supposer que, jusque vers les années soixante – période à partir de laquelle des différentiels

durables et significatifs de mortalité d'abord, puis de fécondité, apparaissent entre villes et campagnes et entre régions Rengageant ainsi selon des chronologies décalées dans leur « transition démographique » – l'essentiel des variations de croissance est lié aux migrations, soit directement par addition ou soustraction de population, soit indirectement par les modifications que les migrations apportent à la structure par sexe et âge et, donc, aux taux de mortalité et de natalité.

- 36 Un exposé complet devrait décrire les évolutions de la natalité et de la mortalité dans chaque ville et celles des soldes migratoires ainsi que des stocks d'immigrants et d'émigrants, afin de reconstituer les flux réels de migrants. L'on a choisi ici, dans une première étape, de centrer l'analyse sur l'évolution des seuls stocks d'immigrants, dans la mesure où les villes étudiées connaissent, sur la longue période, des soldes migratoires largement positifs et alimentent une émigration de faible ampleur, au moins jusqu'au début des années soixante<sup>21</sup>.
- 37 L'évolution des effectifs de migrants interprovinciaux depuis la naissance dans l'ensemble de l'Égypte sur la période est donnée au tabl. 4, col. 1 ; leur proportion dans la population totale (tabl. 5, col. 1) passe de 6,2 % en 1907 à 9 % en 1947, amorce alors un plateau qui se prolonge jusqu'en 1976, ponctué par un pic en 1960 (à 10,7 %) <sup>22</sup>, et décline en 1986 (7,5 %). Alors que la population égyptienne a crû de 12 millions d'habitants entre 1976 et 1986, l'effectif d'ensemble des migrants interprovinciaux n'est passé que de 3,52 à 3,64 millions. Ceci confirme la diminution de l'amplitude spatiale moyenne des migrations : si elles continuent d'augmenter à l'intérieure des provinces, elles stagnent pratiquement entre provinces.
- 38 La proportion d'immigrants interprovinciaux dans la population des villes étudiées (tabl. 5, col. 2) dépasse de deux fois et demie à quatre fois et demie leur proportion dans la population totale de l'Égypte. Le minimum intervient en 1986 (avec 18,4 % contre 7,5 %), ce qui veut dire qu'à cette date la migration avait régressé plus vite encore vers les cinq villes que dans l'ensemble du pays. Le maximum remonte à 1927 : on compte à cette date 31,7 % d'immigrants dans les cinq villes contre seulement 7 % dans l'ensemble du pays. Tout au long de la période, les cinq villes concentrent une part importante de l'ensemble des migrants interprovinciaux (tabl. 6, col. 2) : cette part croît régulièrement de 37 % en 1907, date à laquelle les cinq villes représentaient 10 % de la population totale du pays (tableau 6, col. 7), à 67,4 % en 1960, date à laquelle elles en regroupent 21 %.
- 39 C'est en 1960 que la proportion de migrants interprovinciaux dans la population des cinq villes (tabl. 5, col. 2) est à son maximum (34,2 %, soit plus d'un tiers), de même que la part des effectifs d'immigrants des cinq villes au sein de l'ensemble des migrants (les deux tiers, comme on vient de le voir). Cette date marque donc à la fois l'apogée de la mobilité résidentielle interprovinciale en Égypte (10,7 % de migrants dans le total de la population) et celle du pouvoir d'attraction des cinq villes étudiées, qui voient alors leur proportion de résidents nés en province atteindre son maximum historique et ont connu durant les années 1937-1960 leur plus fort taux de croissance. Cette période correspond aussi à l'accélération de la croissance démographique des autres villes d'Égypte où elle se maintiendra à son niveau de 1960 jusqu'en 1986.
- 40 La prise en compte de la longue durée relativise ainsi clairement les discours sur l'« invasion » des villes par les campagnes (traduire : par la Province). Ces discours, qui ne datent pas d'hier, fleurissaient déjà lors de la première grande poussée migratoire vers les villes (1917-1927), la plus forte du siècle : la proportion de migrants résidant

dans les cinq villes y passa en dix ans de 26 à 31,2 %, alors que les autres intervalles intercensitaires ne connurent, de 1907 à 1960 dans ce domaine, qu'une progression de 2 points de pourcentage au maximum. Durant ces mêmes dix années, la part des migrants interprovinciaux captés par les cinq villes passa de 40 à 56,7 %, soit un bond de presque 17 %, alors que la progression dans ce domaine ne fut, durant les autres intervalles intercensitaires compris entre 1907 et 1960, que de 3,5 % en moyenne. Au total, en termes de rapidité de croissance et d'importance proportionnelle des afflux migratoires, l'« explosion » urbaine date plutôt de deux vagues, celle de 1917-1927, qui fut courte et intense et celle de 1937-1960, plus longue et plus progressive. En effectifs absolus (tabl. 4), la progression des stocks d'immigrants dans les cinq villes durant cette dernière période, qui dure 23 ans, n'en est pas moins impressionnante, surtout en comparaison de l'évolution récente : leurs effectifs y passent de 0,67 à 1,86 million entre 1937 et 1960 (soit presque un triplement, alors que la population de l'Égypte n'augmente que des deux tiers durant la même période), ce dernier chiffre se retrouvant à l'identique en 1986 (après un passage à 2 millions en 1976). Le discours actuel sur l'« invasion » de la ville par les ruraux ne peut donc reposer que sur la croissance de la population dans les zones périphériques du Grand Caire, rendue manifeste par l'extension des quartiers « spontanés » dont on oublie trop souvent qu'ils ont en grande partie été alimentés par des migrants venus du noyau urbain central, phénomène lui-même en partie masqué par le fait que ces migrants sont, pour beaucoup d'entre eux, nés en province et arrivés au Caire précisément durant la période 1937-1960.

- 41 Enfin, si l'immigration n'est qu'un des facteurs de variation de la croissance démographique dans le temps et l'espace, à côté de la natalité, de la mortalité et de l'émigration, elle en constitue néanmoins, dans les cinq villes prises ensemble, le facteur essentiel : la régression des variations intercensitaires de l'immigration et de la croissance totale donne un coefficient  $R^* = 0,65$ , significatif au seuil de 5 %. L'immigration explique donc les deux tiers des variations de la croissance démographique de ces cinq villes.

### Évolution des effectifs d'immigrants dans chacune des cinq villes

- 42 La capitale représentant près des deux tiers de la population totale des cinq villes, révolution sur 80 ans de la proportion d'immigrants interprovinciaux dans cette population suit évidemment de près celle observée au Caire (tabl. 5, col. 3-6). Il est plus intéressant de constater qu'à Alexandrie cette proportion évolue parallèlement à celle du Caire, avec quasi constamment 9 % points de pourcentage en moins (et une légère réduction de cet écart en fin de période).
- 43 Le Caire garde ainsi, durant 80 ans, un plus grand pouvoir d'attraction<sup>23</sup> que la seconde ville du pays. L'attractivité culmine, comme on pouvait le prévoir, en 1960 (à hauteur de 36 % d'immigrants dans la capitale et de 26 % en Alexandrie), avec un pic secondaire en 1927 (ne concernant que le seul gouvernorat du Caire : 34 % à cette date). En 1960 (tabl. 6), le gouvernorat du Caire captait à lui seul 43,3 % de la totalité des migrants interprovinciaux du pays, contre un quart en 1907, avec une progression régulière jusqu'en 1960 et un déclin non moins régulier jusqu'en 1986, date à laquelle la capitale en retient encore un tiers. Ce ne sont que 14 % du total des migrants interprovinciaux qui résidaient à Alexandrie entre 1937 et 1966, valeur maximale observée dans cette

ville en 80 ans. Si les étrangers étaient encore nombreux à Alexandrie dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle – comme dans les villes du Canal et, en moindre proportion, au Caire –, nombre d'entre eux étaient natifs d'Égypte et, en particulier, de ces villes<sup>24</sup>.

- 44 La proportion d'immigrants interprovinciaux parmi les résidents de Port-Sa'ïd-Ismâ'îliyya et Suez est constamment plus élevée que dans les deux plus grandes villes du pays : elle se maintient autour de 40 %, de 1907 à 1960 pour les deux premières villes, et de 1917 à 1976 pour la troisième, avec un pic de 55 % à Suez en 1947 et de 48 % à Port-Sa'ïd-Ismâ'îliyya en 1960. Vu leur taille, ces trois villes ne captèrent cependant jamais plus de 10 % (en 1960) du total des migrants interprovinciaux.
- 45 Le facteur essentiel de la variation des taux de croissance démographique de chacune de ces quatre entités urbaines reste, là encore, l'immigration : la régression des variations intercensitaires de l'immigration et de la croissance donne les coefficients  $R^2$  suivant :

<b>au Caire :</b>	<b><math>R^2 = 0,56</math></b>
<b>à Alexandrie :</b>	<b><math>R^2 = 0,75</math></b>
<b>à Port-Sa'ïd-Ismâ'îliyya :</b>	<b><math>R^2 = 0,60</math></b>
<b>à Suez :</b>	<b><math>R^2 = 0,76</math></b>

- 46 Les variations de l'immigration expliquent donc, selon les villes, entre un peu plus de la moitié et les trois quarts des variations de la croissance démographique que connaissent chacune des quatre entités urbaines durant 80 ans. Au Caire et, dans une moindre mesure, dans l'ensemble Port-Sa'ïd-Ismâ'îliyya, ces variations restent fortement dépendantes des autres composantes de la croissance démographique (natalité, mortalité, émigration), ce qui incite à se pencher ultérieurement sur l'histoire de ces facteurs et, en particulier, pour ce qui regarde le sujet traité ici, à ne pas négliger les différentes formes de (ré)émigration depuis ces villes.

## Perspectives de recherches

- 47 Comme on a pu le constater, la démarche adoptée ici s'est voulue réflexive et descriptive : il s'agissait de « réfléchir pour mesurer » (selon le précepte de Bachelard) et de proposer des ordres de grandeur susceptibles de rectifier des visions erronées. L'on n'aura trouvé dans ce texte qu'une série d'indications sur les évolutions de longue durée de certains aspects de la mobilité spatiale en Égypte, appréhendée à l'aide d'un filet aux mailles encore bien grossières. Il faudra donc affiner et diversifier ces mesures, avant de parvenir à l'étape principale d'un travail sur l'histoire des systèmes migratoires internes en Égypte durant les cent dernières années : cette étape consistera en la recherche d'explications socio-économiques et politiques des différentes phases de cette histoire et, particulièrement, de la première (1917-1927) et seconde (1937-1960) « poussées urbaines », du fort ralentissement de ce processus entre 1927 et 1937 et de la quasi-disparition récente des migrations des campagnes vers les villes.
- 48 À court terme, deux autres aspects de l'immigration vers les cinq gouvernorats urbains devront être exposés : d'une part, les variations temporelles de la contribution des différentes provinces de naissance à la migration vers ces villes et, d'autre part – et

croisée avec ce premier point –, l'évolution des différentiels de migration selon le sexe (seul le manque de place n'a pas permis l'exposition de ces deux aspects). Par ailleurs, les évolutions exposées ici seront complétées par les résultats d'une mise en rapport des stocks d'immigrants et d'émigrants vers et depuis ces cinq gouvernorats et des soldes migratoires qui caractérisent ces derniers (soldes obtenus par le recours aux données de l'état civil).

---

## BIBLIOGRAPHIE

'ABD AL-MUTÎ A., 1991, *Al-Hijra al-rîfiyya al-hadariyya fi Misr* (Les migrations rurales-urbaines en Égypte), Le Caire, Wahdat al-buhûth wa-l-dirâsât al-sukkâniyya, Jâma'at al-duwal al-'arabiyya (Unité d'études et de recherches sur la population, Ligue des Etats Arabes).

ALLEAUME G., FARGUES Ph., à paraître, « La naissance d'une statistique d'État : le recensement de 1846 en Égypte », *Histoire et Mesure*, 1<sup>er</sup> sem. 1998.

ALLEAUME G., DENIS E., à paraître, « Villes et campagnes en Egypte à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle ; les temporalités divergentes des pays, des bourgs et des cités », *Mélanges en hommages à B. Lepetit*, Paris, Sindbad-Actes Sud.

CRAIG J. I., 1911, « An anthropometrical survey of Egypt », *The Cairo Scientific Journal*, vol. V, n° 58, p. 165-178.

COURGEAU D. :

-1985a, « Bases théoriques et modèles pour une enquête sur la biographie familiale, professionnelle et migratoire », *Espace, Population, Sociétés*, n° 1, p. 240-247.

-1985b, « Interaction between spatial mobility, family and career life-cycle : a french survey », *European Sociological Review*, vol. 1, n° 2, p. 139-162.

DEBOULET A., FANCHETTE S., à paraître, « Les migrations internes en Egypte, étude statistique », dans ESCALLIER R. et SIGNOLES P., *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome I, Fascicule de Recherches n° 27, URBAMA, 1<sup>er</sup> sem. 1998.

DENIS E., MORICONI-EBRARD F., 1998, « La population de l'Égypte, 1897-1996 ; les modalités régionales de la croissance » *L'Information Géographique*, vol. 62, n° 1, p. 12-23.

DENIS E., IRETON F., 1994, « 1 minibus de ruraux + 2 autocars d'urbains = 1 train de paysans ? Note sur les échanges migratoires entre Le Caire et la province et sur les migrations internes au Grand Caire », *Lettre de l'Observatoire Urbain du Caire Contemporain*, n°36, p. 32-41.

DUPAQUIER J. et KESLER D., 1992, *La société française au XIX<sup>e</sup> siècle ; Tradition, Transition, Transformations*, Paris, Fayard.

EDHS, 1993, *Egyptian Demographic and Health Survey 1992*, Institute for Resource Development/Macro International, Inc., Columbia, Maryland USA.

IBRAHIM S., 1982, *Al-Hijra al-dâkhiliyya fi Misr ; dirâsa naqdiyya* (Les migrations intérieures en Égypte ; études critiques), Le Caire, al-Majlîs al-a'lâ li-tanzîm al-usra wa-l-sukkân (Haut Conseil pour le planning familial et la population).

IRETON F. :

- 1991, « Éléments pour une sociologie historique de la production statistique en Égypte », *Peuples Méditerranéens*, n° 54-55, p. 53-92.

- à paraître, « Les trajectoires migratoires internes en Égypte d'après les recensements de 1976 et 1986 », dans ESCALLIER R. et SIGNOLES P. , *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome I, Fascicule de Recherches n° 27, URBAMA, 1<sup>er</sup> sem. 1998.

KHAROUFI M. et FANCHETTE S., 1990, « Les migrations internes en Égypte ; Bibliographie », *Livres Arabes*, n° 8, Cahiers Bibliographiques, Le Caire, Cedej.

OWEN R., « The population census of 1917 and its relationship to Egypt's three 19th century statistical regimes », non publié.

ROSENTAL P-A., 1993, *Espace et Identités en France au XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse non publiée, Paris, EHESS.

## ANNEXES

	Population totale (1)	TMVAI (2)	Population urbaine (3)	TMVAI (4)	(3)/(1) en%	Population rurale (5)	TMVAI (6)	(6)/(1) en%
1907	11183		2125		19.0	9058		81.0
1917	12670	1.26	2641	2.20	20.8	10029	1.02	79.2
1927	14083	1.06	3716	3.47	26.4	10367	0.33	73.6
1937	15811	1.16	4382	1.66	27.7	11429	0.98	72.3
1947	18806	1.75	6202	3.53	33.0	12604	0.98	67.0
1960	25771	2.45	9651	3.46	37.4	16120	1.91	62.6
1966	29724	2.41	12037	3.75	40.5	17687	1.56	59.5
1976	36556	2.09	16092	2.95	44.0	20464	1.47	56.0
1986	48254	2.82	23162	3.71	48.0	25092	2.06	52.0

TMVAI = Taux moyen de variation annuelle intercensitaire des effectifs.

**Tableau 2 : Effectifs de la population des cinq villes (1907-1986)**  
(en milliers)

	Population urbaine (1)	Population des cinq villes (2)	Le Caire	Alexandrie	Port-Saïd-Ismaïliyya	Suez	(2)/(1)en%
1907	2125	1086	654	352	61	18	51.11
1917	2641	1353	791	445	86	31	51.23
1927	3716	1804	1065	573	126	41	48.55
1937	4382	2209	1312	686	161	50	50.40
1947	6202	3363	2091	919	246	107	54.22
1960	9651	5430	3349	1516	362	204	56.27
1966	12037	6712	4220	1801	427	264	55.76
1976	16092	8032	5084	2318	437	193	49.91
1986	23162	9990	6069	2927	667	328	43.13

**Tableau 3 : Taux moyen de variation annuelle intercensitaire des effectifs des cinq villes**

	Population urbaine	Cinq villes	Le Caire	Alexandrie	Port-Saïd-Ismaïliyya	Suez
1907-17	2.20	2.22	1.91	2.36	3.48	5.38
1917-27	3.47	2.92	3.02	2.57	3.86	2.72
1927-37	1.66	2.04	2.11	1.81	2.48	2.06
1937-47	3.53	4.29	4.77	2.97	4.32	8.00
1947-60	3.46	3.75	3.69	3.93	3.93	5.06
1960-66	3.75	3.59	3.93	2.91	1.68	4.43
1966-76	2.95	1.81	1.88	2.55	0.22	-3.07
1976-86	3.71	2.21	1.79	2.36	4.33	5.42

**Tableau 4 : Effectifs des immigrants internes survivants dans les cinq villes et total des migrants interprovinciaux (en milliers)**

	Migrants inter-provinciaux	Cinq villes	Le Caire	Alexandrie	Port-Saïd-Ismaïliyya	Suez
1907	697	258	166	63	24	3
1917	877	352	227	78	35	12
1927	991	562	363	132	51	16
1937	1099	667	433	158	56	20
1947	1700	1090	701	239	91	59
1960	2755	1857	1194	398	174	92
1966	2711	1760	1143	390	127	100
1976	3525	1999	1360	427	125	88
1986	3640	1842	1185	403	145	108

**Tableau 5 : Part des migrants internes interprovinciaux dans la population totale (colonne 1) et part des immigrants internes interprovinciaux dans la population des cinq villes (colonnes 2 à 6) (en %)**

	(1)	Cinq villes	Le Caire	Alexandrie	Port-Saïd-Ismaïliyya	Suez
1907	6.2	23.8	25.7	17.9	39.3	14.2
1917	6.9	26.0	28.7	17.5	40.1	38.0
1927	7.0	31.2	34.1	23.0	40.8	40.3
1937	7.0	30.2	33.0	23.1	34.5	40.4
1947	9.0	32.4	33.6	26.0	37.1	54.6
1960	10.7	34.2	35.7	26.3	48.0	44.9
1966	9.1	26.2	27.1	21.7	29.8	37.9
1976	9.6	24.9	26.8	18.4	28.5	45.6
1986	7.5	18.4	19.5	13.8	21.7	33.0

**Tableau 6 : Part des immigrés de chacune des cinq villes dans le total des migrants internes interprovinciaux (colonnes 2 à 6) et part de la population des cinq villes dans le total de la population égyptienne (colonne 7) (en %)**

	Migrants interprovin.	Cinq villes (2)	Le Caire	Alexandrie	Port-Saïd-Ismaïliyya	Suez	(7)	(2)/(7)
1907	100	37.1	24.2	9.1	3.5	0.4	9.7	3.8
1917	100.0	40.1	25.9	8.9	3.9	1.3	10.7	3.8
1927	100.0	56.7	36.6	13.3	5.2	1.6	12.8	4.4
1937	100.0	60.7	39.4	14.4	5.1	1.8	14.0	4.3
1947	100.0	64.1	41.3	14.0	5.4	3.4	17.9	3.6
1960	100.0	67.4	43.3	14.4	6.3	3.3	21.1	3.2
1966	100.0	64.9	42.1	14.4	4.7	3.7	22.6	2.9
1976	100.0	56.7	38.6	12.1	3.5	2.5	22.0	2.6
1986	100.0	50.6	32.6	11.1	4.0	3.0	20.7	2.4

## NOTES

1. L'on distinguera succinctement trois types de recherches sur les migrations internes ; les deux premiers traitent de données quantitatives : il s'agit, d'une part, d'analyses basées sur l'exploitation de sources statistiques tendant à l'exhaustivité, résultats de recensements généraux de population ou de l'enregistrement administratif comme les données tirées de l'état civil ou des registres de population et, d'autre part, d'enquêtes quantitatives sur échantillon visant, par l'exploitation et le croisement de données démographiques et socio-économiques, à éclairer tel ou tel aspect des phénomènes migratoires, à tester tel ou tel modèle explicatif, etc. Le troisième type, dit qualitatif, relève de l'approche anthropologique : ces recherches visent à décrire minutieusement des itinéraires migratoires individuels et/ou familiaux dans leur complexité et leur multiples connections avec les étapes du cycle domestique, de la mobilité professionnelle, etc. On notera cependant l'existence de remarquables tentatives récentes de synthèse des deuxième et troisième approches ; citons, pour ce qui est de la France : l'enquête de démographie historique dite « TRA » (Dupaquier et Kesler, 1992 ; Rosental, 1993) et les enquêtes sociodémographiques dites « 3 B », biographies migratoires, familiales et professionnelles (Courgeau 1985a et b). S'agissant des migrations internes en Égypte, l'on ne se référera dans cet article, vu l'objectif poursuivi, qu'à des recherches relevant du premier type, bien que les deux autres soient également représentés (voir sur ce point les trois bibliographies critiques d'Ibrâhîm (1982), Kharoufi et Fanchette (1990) et 'Abd al-Mutî (1991).

2. Multiplication des échelles d'analyses, approfondissement temporel et utilisation des techniques sont complémentaires : le plus souvent – mais c'est loin d'être toujours le cas, car les sources statistiques connaissent aussi leurs âges d'or et leurs périodes de décadence – plus l'on remonte dans le temps, plus les données sont défectueuses et nécessitent l'application de techniques de correction. De même, le passage à des mailles plus restreintes que celles des secteurs urbains et ruraux des provinces (quand cette distinction existe) suppose l'abandon de toute interrogation en terme d'orientation géographique des courants migratoires, dans la mesure où il n'existe pas, parmi les résultats des recensements égyptiens de population, de matrices de migrations prenant en compte des entités géoadministratives de niveau inférieur à

ces secteurs. Cependant, le calcul de soldes migratoires (qui nécessite des ajustements des données de l'état civil, souvent défectueuses) reste un moyen, jusqu'ici inexploité, d'appréhender les aspects les plus élémentaires des phénomènes migratoires au niveau spatial le plus fin, celui des communes, voir, en faisant l'hypothèse d'une croissance naturelle uniforme, celui des hameaux (il existe, par exemple, des différentiels de croissance démographique, liés à des différentiels migratoires, entre hameaux inégalement éloignés du chef-lieu de la commune et des services qu'offre ce dernier). Le même abandon de préoccupations en termes de courants géographiquement orientés au profit de la prise en compte des seuls soldes migratoires permet d'appréhender des intensités migratoires durant l'intervalle intercensitaire 1897-1907, qui précède le premier recensement comportant des données sur ces courants.

3. On pourrait supposer qu'un lourd travail d'agrégation a découragé d'éventuels utilisateurs de cette matrice ; on sait en effet que les effectifs de migrants ne sont pas additifs lorsque l'on passe d'une échelle à une autre (les individus ayant connu une migration entre districts d'une même province ne seront plus comptés dans les effectifs de migrants entre les provinces). En fait, ce travail d'agrégation des données de 1907 a été fait, pour les migrants masculins uniquement, par le statisticien anglais J. Craig, et ceci dès 1911, dans un article d'anthropologie physique paru dans le *Cairo Scientific Journal* (Craig, 1911) ; il s'agissait pour lui d'utiliser ces premières données statistiques systématiques sur la mobilité spatiale dite « définitive » des populations, afin d'expliquer la diversité et le mélange, sur le territoire égyptien, des caractéristiques anthropométriques. Il est intéressant de constater que J. Craig, devenu responsable de l'excellent recensement de 1917 et essentiellement préoccupé, à cette occasion, de recenser le « capital humain » et la force de travail du pays (voir Alleaume et Denis, à paraître ; Owen, non-publié ; Ireton, 1991), non seulement ne reconduisit pas l'idée et la réalisation d'une matrice des échanges migratoires au maillage des districts et adopta celui des provinces, mais ne garda pas la dichotomie hommes/femmes dans le décompte des effectifs de migrants (cette distinction fut rétablie au recensement de 1927, mais le décompte des migrants au maillage des districts ne fut – malheureusement – jamais rétabli).

4. Et, par exemple, des matrices à trois dimensions et cent dix mille cases ( $48^3$ ), établies d'après les données des recensements de 1976 et 1986, qui permettent de reconstituer des trajectoires migratoires à trois points (mailles de naissance, de résidence précédente, de résidence au recensement) entre les quarante-huit secteurs, urbains ou ruraux, du territoire égyptien (pour une tentative d'exploitation synthétique de ces matrices, cf. Ireton, à paraître).

5. Il convient de noter que même les tableaux des trois derniers recensements (1966, 1976, 1986) ne donnent pas les migrations vers chaque ville, mais seulement vers le « secteur » urbain de chaque province, qui regroupe toutes les villes de cette dernière. Par contre, l'on dispose des migrations vers (et depuis) les gouvernorats urbains.

6. À la date de publication de cette étude, les résultats du recensement de 1996 sur les migrations ne sont pas encore disponibles.

7. À partir du recensement de 1966, les données concernant les migrations se multiplient : on trouve, dès ce dernier, des matrices croisant non seulement le secteur de naissance avec celui de la résidence au recensement, mais encore le secteur de résidence immédiatement antérieure (et, en 1976, le secteur de résidence à une date donnée) avec ce même secteur ; la durée de séjour dans la résidence au recensement, l'âge à la dernière migration ainsi que l'âge, la profession et le niveau d'éducation des migrants au recensement sont également renseignés ; on mentionnera enfin les matrices de trajectoires à trois points (voir *supra*, note 4). Lors du recensement de 1966, les questions concernant les migrations ne furent posées qu'à un échantillon des ménages au vingtième ; après agrandissement, les effectifs de migrants apparaissent nettement sous-estimés globalement ; les résultats de ce recensement n'ont donc pas été pris en compte ici.

8. À l'exception, connue de tous, de celle de quelques groupes de population, comme les Nubiens de la province d'Assouan, venus chercher du travail dans les deux métropoles.

9. L'équivalence spontanément reçue entre « civilisation rurale » et absence de mobilité géographique (l'« indépassable horizon villageois ») a, depuis longtemps déjà, été nuancée par les historiens de l'Europe médiévale et de l'Ancien Régime (à une masse de paysans, peu mobiles parce qu'ayant accès à la terre, s'opposaient des cohortes itinérantes de paysans sans terre, de pauvres, d'errants en tous genres, etc.) ; elle a été totalement invalidée, pour ce qui est de la France de la première moitié du XIXe siècle, par les matériaux rassemblés lors de l'enquête « TRA » (Dupaquier et Kesler, 1992). S'agissant de l'Égypte du XIXe siècle, les travaux récents sur les données inédites du recensement de 1846 (Alleaume et Fargues, à paraître) mettent à jour de forts courants migratoires vers les régions rurales (re)mises en culture, sur les grands domaines attribués par Muhammad 'AIT. De même, de forts courants migratoires ruraux-ruraux (allant du sud de l'Égypte vers la périphérie du Delta en cours de bonification) ressortent des données du recensement de 1907.

10. Bien que ces descriptions des nouvelles tendances migratoires n'aient malheureusement guère franchi la cloison séparant les travaux spécialisés de l'« opinion publique éclairée ».

11. Ce que montre la croissance importante en 1976-1986 des stocks de migrants résidant dans le secteur rural d'une province et originaires du secteur urbain de la même province. Sont donc comptées comme migrations de type rural-rural des migrations qui sont en fait de type rural-(péri)urbain et comme des migrations de type urbain-rural des migrations qui sont en réalité des migrations de déconcentration résidentielle intra-urbaine (les migrants urbains-ruraux ont de fait connu une croissance considérable entre 1976 et 1986). Il n'y a aucune possibilité de mesurer ces stocks particuliers en les désagrégant du type où ils sont classés, pour les réaffecter à leur type véritable, mais il est clair que ces deux « erreurs » s'ajoutent pour contribuer au taux de croissance démographique global des campagnes. Il est cependant à noter que ce phénomène ne concerne probablement que quelques grandes villes (pour plus de détail sur ces problèmes, cf. Ireton, à paraître).

12. Les effectifs totaux de migrants entre villes d'une même province sont donnés, mais rien ne permet d'analyser, à l'échelle nationale, les flux entre villes de tailles différentes. Il faudrait pour cela disposer d'une matrice de migrations entre les 140 villes que distingue l'administration égyptienne.

13. Il s'agit de la commune de résidence immédiatement antérieure à celle où l'individu est recensé.

14. Ce qui ne signifie pas que l'on ne migre plus vers ces villes, mais qu'il s'agit d'une immigration résiduelle, face à une émigration de déconcentration qui persiste au Caire et s'amplifie à Alexandrie. Compte tenu de la basse fécondité des gouvernorats urbains (l'indice synthétique de fécondité y était de 2,7 enfants en 1992, cf. EDHS, 1992) et du vieillissement de leur population, le taux de natalité du Caire n'était que de 19,8 pour 1000 au début des années quatre-vingt-dix et celui d'Alexandrie de 22,4 ; avec une mortalité générale de 6,4 et de 6,7 pour mille respectivement, leur croissance naturelle était de 1,3 % et 1,6 % et leurs soldes migratoires de - 0,2 % par an pour le Caire et de - 0,3 % pour Alexandrie. En effectifs, le solde cairote est de - 120 000 résidents entre 1976 et 1986.

15. Totalisant, sur un tissu urbain continu, dix millions d'habitants en 1996 – et non douze, voir quinze, comme cela est souvent affirmé – soit un sixième de la population de l'Égypte.

16. À l'exception des trois districts de Shirbin, Talkha et Bilqâs dont les émigrants sont comptés comme originaires de la Gharbiyya avant 1960 et de la Daqahliyya à partir de cette date ; par rapport au maillage de départ, l'on aura donc, à partir de 1960, une légère surestimation des effectifs de migrants de la Daqahliyya et une légère sous-estimation de ceux de la Gharbiyya.

17. Les migrants de la ville de Damiette sont donc légèrement surestimés à partir de 1960, par rapport au maillage initial, par l'adjonction, au sein d'un secteur urbain non désagrégable, des migrants issus de ou arrivés à Fariskûr et Kafr Sa'ad. Inversement, il y aura sous-estimation, par

rapport au maillage initial, des migrants de la Daqahliyya. Cette sous-estimation compense en partie la surestimation évoquée à la note précédente.

18. Cette étude a été amorcée dans Denis et F. Ireton, 1994.

19. Il s'agit du calcul de soldes migratoires intercensitaires à l'aide des statistiques basées sur l'enregistrement des naissances et décès, considéré comme satisfaisant pour ce qui est des villes, au XX<sup>e</sup> siècle.

20. La population administrativement comptée comme urbaine forme 44 % de la population totale en 1986 et 43 % en 1996 ; les effectifs donnés dans la col. 5 du tabl. 1 comprennent ceux des agglomérations périurbaines contiguës aux villes mais administrativement rurales.

21. L'émigration de natifs des cinq villes n'est pas qualitativement insignifiante : elle renseigne par exemple, indirectement, sur les fonctionnaires nommés dans les provinces. Les émigrants de ces grandes villes se distribuent entre premiers émigrants (natifs de ces villes) et émigrants secondaires (qui n'y sont pas nés, y ont résidé et en sont repartis, soit pour retourner « chez eux » soit pour s'installer ailleurs). Ce n'est qu'à partir de 1976 et 1986, en analysant les matrices de trajectoires migratoires à trois points, qu'il est possible de désagréger ces deux types d'émigrants.

22. La valeur de 9,1 % donnée pour 1966 est, comme on l'a indiqué, sous-estimée.

23. Mesuré non seulement en effectifs d'immigrants mais en parts de ces derniers dans l'ensemble de la population.

24. À ce titre, cette population étrangère native d'Égypte est comptée, le cas échéant, parmi les migrants internes, les données analysées ici portant en effet sur les natifs d'Égypte y résidant, qu'ils soient ou non Égyptiens. Inversement, les Égyptiens nés hors d'Égypte ne sont pas compris dans les effectifs pris en compte ici.

---

## INDEX

**Mots-clés** : démographie, immigration, migrations internes

## AUTEUR

FRANÇOIS IRETON

Cedej